

LIGNES DIRECTRICES POUR LES DEMANDEURS de services de formation, d'innovation verte et de conseil - 2e tour

Table des matières

Projet GreenBoost4WISEs - 2ème seuil de	1
Appel ouvert et candidats éligibles	2
Activités soutenues	3
Soutien financier	5
Phase de soumission : le formulaire de demande et les documents	6
Critères d'évaluation et d'attribution	6
Suivi et rapports	8
Traitement des données et liste de contacts	9
FORMULAIRE DE DEMANDE	10

Projet GreenBoost4WISEs - 2nd

GreenBoost4WISEs vise à rendre plus durables les activités et les processus des entreprises sociales d'insertion (ESI) et des entreprises de l'économie sociale (EES) et à sensibiliser aux avantages de pratiques plus écologiques grâce au renforcement des capacités, au transfert de connaissances et à la coopération transnationale.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

Ce processus de sélection est le deuxième appel lancé par GreenBoost4WISEs. Les activités soutenues dans le cadre de ces deux appels s'inscrivent dans un processus progressif d'acquisition de compétences et de soutien aux organisations dans l'élaboration de leurs stratégies de développement durable.

Au cours de cette deuxième phase, 60 bénéficiaires recevront des fonds pour le perfectionnement et la formation, ainsi que pour l'innovation verte et les services de conseil. L'objectif est d'encourager les WISEs/SEEs à adopter des alternatives durables et des solutions innovantes basées sur des preuves en développant leurs propres stratégies vertes internes dans les processus organisationnels et les affaires. Pour le perfectionnement et la formation, les fonds s'élèveront à 3 000 euros et pour les services de conseil, à 4 800 euros.

Pour plus d'informations sur le projet :

[GreenBoost4WISEs \(ensie.org\)](http://ensie.org)

Appel ouvert et candidats éligibles

L'appel à l'étape 2nd vise à

- Former le personnel et la direction des WISE à l'écologisation de leurs opérations ;
- Encourager l'adoption de mesures durables et de solutions innovantes ;
- Favoriser la coopération entre les WISE et les autres acteurs concernés

Il est prévu de sélectionner 60 WISEs/ESS par le biais de cet appel.

Les candidats de la première phase de l'appel sont éligibles et sont encouragés à postuler.

Les candidats doivent remplir toutes les conditions suivantes :

- Être une entité juridique
- Être une entreprise sociale d'insertion (ESI) Les ESI (un sous-secteur des entreprises de l'économie sociale (EES)) sont définies par trois piliers d'identification (qui doivent être considérés en plus de ceux revendiqués ci-dessous, sous la définition des EES) : ce sont des entreprises dont l'objectif principal est l'intégration sociale et professionnelle de personnes défavorisées, qui sont au cœur du système

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

économique et qui présentent une forte dimension pédagogique OU Être une entreprise de l'économie sociale (EES) qui reconnaissent au moins 2 des 3 grands principes Les EES agissent dans l'économie sociale de manière à respecter 3 grands principes : le réinvestissement de la majeure partie des bénéfices et des excédents pour mener des activités dans l'intérêt des membres/utilisateurs ("intérêt collectif") ou de la société dans son ensemble ("intérêt général"), la primauté des personnes ainsi que des objectifs sociaux et/ou environnementaux sur le profit, la gouvernance démocratique et/ou participative au niveau de la gestion.

- être une ESI/ESE employant moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le total du bilan n'excède pas 43 millions d'euros, conformément à la [définition de l'UE](#) et à la [recommandation 2003/361 de l'UE](#). Auto-évaluation des PME : [Questionnaire PME \(europa.eu\)](#)
- Établi (bureau juridique) dans l'un des 27 pays de l'UE
- Postuler en tant qu'organisation individuelle et non en tant que réseau
- Ne pas avoir de conflit d'intérêt avec un partenaire du projet. Les partenaires du consortium ne peuvent pas être les bénéficiaires. Les membres de l'organisation du réseau participant au projet peuvent poser leur candidature. Éviter les conflits d'intérêts (article 12 de l'AG).

Activités soutenues

L'appel à propositions soutiendra les WISE et les SEE sélectionnés dans les domaines suivants

1. Perfectionnement et formation
2. Innovation verte et services de conseil

1. Perfectionnement et formation

Ce service vise à soutenir les ESI/SEE dans l'adoption d'approches écologiques au sein de leur organisation par le biais de cours de formation personnalisés.

Les services proposés ont pour priorité de répondre efficacement aux besoins des WISEs/SEEs concernées. Par conséquent, une approche personnalisée est nécessaire pour s'adapter :

- nombre d'heures
- nombre et type de bénéficiaires
- contenu
- les méthodologies d'apprentissage
- la modalité d'apprentissage (en personne, en ligne...)
- documentation et matériel d'étude

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

La modalité la plus appropriée pour la personnalisation décrite est le parcours de formation modulaire (par exemple, 6/8 heures par module de formation).

Le nombre d'heures de formation en face à face et de conseil peut varier en fonction du contenu, des bénéficiaires et du matériel mis à disposition.

PÉRIODE : octobre 2024- juin 2025

2. Innovation verte et services de conseil

Ce service vise à fournir aux ESI et aux entrepreneurs sociaux des conseils et des services consultatifs qui élargiront leurs connaissances et soutiendront le développement et la mise en œuvre de stratégies d'entreprises vertes. Par exemple, comment minimiser l'accumulation des déchets et augmenter le recyclage, les stratégies d'efficacité énergétique des bâtiments verts, l'économie circulaire, etc. L'accent sera mis à la fois sur les employés des WISEs et sur les travailleurs ayant des besoins d'assistance.

PÉRIODE : octobre 2024-juin 2025

Nous dressons une liste de sujets possibles que vous pouvez explorer dans le cadre de vos **services de formation continue et d'innovation verte et de conseil** (liste non exhaustive de sujets éligibles).

- Outils financiers pour la transition verte de l'ESI et de l'ESE
- Accès à la technologie et à la numérisation pour les ESI et les EES en ce qui concerne les aspects de durabilité
- Durabilité organisationnelle (amélioration et écologisation des processus internes)
- Élaboration d'une stratégie ou d'un plan d'action en matière d'écologisation
- Certifications environnementales et normes de durabilité, normes ISO, normes GRI et normes ESG
- Marque et label vert
- Communication et marketing vert
- Économie circulaire
- Gestion des déchets et des ressources (nourriture, déchets, énergie)
- Bureau vert/technologie intelligente
- Mobilité verte
- Emballage et déballage écologiques
- Commerce électronique

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

- Énergie propre - économies d'énergie - économie de partage (par exemple, communauté de l'énergie)
- Services de nettoyage
- Entretien et jardinage de l'espace vert
- Durabilité dans les secteurs agricole et agroalimentaire
- Artisanat et recyclage créatif
- Tourisme durable et gestion de l'environnement

Les prestataires de services d'EFP et de conseil doivent être admis dans la liste de la base de données GreenBoost4WISEs à partir du 1st octobre 2024 jusqu'au 31 octobre 2024.

Mars 2025. Plus d'informations lors de la session sur le soutien financier ci-dessous

Les participants potentiels aux services de formation continue, d'innovation verte et de conseil sont tous les membres du personnel des WISEs/SEEs.

Le nombre de participants n'est pas fixe mais sera établi par les WISEs/SEEs en fonction des besoins et du plan de développement identifiés.

Il est donc possible d'impliquer des directeurs, des gestionnaires, des coordinateurs, des éducateurs, des opérateurs, toute personne ayant besoin de connaissances et de compétences pour rendre le développement vert durable.

Perfectionnement et formation : Tout le personnel

Innovation verte et services de conseil : Gestion / gestion de projet / chef d'équipe / dans une position où le représentant peut diffuser des idées, mettre en œuvre des stratégies sur la durabilité au sein de l'organisation.

Soutien financier

Services de perfectionnement et de formation, jusqu'à 3 000 euros

Innovation verte et services de conseil jusqu'à 4 800 euros

Le soutien financier sera accordé uniquement aux ESI sélectionnées, qui seront responsables de la gestion de la subvention, y compris de la passation de contrats avec les prestataires figurant dans la "Base de données des prestataires de services d'EFP et de conseil" et du transfert d'une partie de la subvention à ces derniers, le cas échéant.

Les fournisseurs de services de formation professionnelle et de conseil peuvent être admis dans la base de données jusqu'au 31 mars 2025. La base de données sera utilisée par les ESI et les EES, participant au projet GreenBoost4WISEs, pour identifier le(s) fournisseur(s) le(s) plus approprié(s) pour soutenir leur processus de montée en

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-
compétences via le soutien financier qui leur est accordé par le projet à partir d'octobre
2024.

Les services de formation continue et de conseil doivent être achetés auprès de
fournisseurs figurant dans le registre des fournisseurs/parties prenantes du projet
GreenBoost4WISEs.

Si l'ESI ou le SE sélectionné n'est pas en mesure de trouver des services
correspondant à ses besoins dans la liste des prestataires de services de formation
professionnelle et de conseil de GreenBoost4WISEs, il peut en identifier d'autres en
dehors de la base de données. Toutefois, ces autres prestataires doivent se
soumettre au processus de validation pour vérifier leur éligibilité avant de pouvoir
fournir leurs services à l'organisation.

Plus d'informations sur le [LIEN](#)

Phase de soumission : le formulaire de demande et les documents

L'appel est réservé aux WISEs/SEEs. Pour les candidats qui ont déjà été sélectionnés
dans le cadre du premier appel GreenBoost4WISEs, la documentation nécessaire a
déjà été soumise.

Les candidats peuvent soumettre leur candidature en utilisant le formulaire suivant :
[LIEN](#)

[La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2024 à 13 heures, heure
de Paris.](#)

Chaque candidat ne peut soumettre qu'une seule demande.

Critères d'évaluation et d'attribution

Les WISEs/SEEs devront présenter les expériences et expertises déjà existantes au sein du personnel/de l'organisation et/ou les expériences et expertises qu'elles souhaitent acquérir.

Les propositions doivent être globalement pertinentes par rapport aux objectifs de l'appel dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Organisation respectueuse de l'environnement : rendre WISE/SEE plus respectueux de l'environnement, mettre en œuvre des stratégies de développement durable et travailler à un avenir durable.
- Économie circulaire : matières premières durables, réduire, réutiliser, recycler
- Développer de nouveaux domaines d'activité ou adapter les activités existantes dans le secteur vert/durable

Les candidatures éligibles seront évaluées en fonction des critères suivants

PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS PRÉCÉDENTES DE GREENBOOST4WISES (0-3 points) :

Organisations ayant participé aux activités précédentes mises en œuvre dans le cadre du projet GreenBoost4WISEs, notamment : les deux sessions de formation en ligne et l'appel à candidatures 1st pour les visites d'étude.

PERTINENCE (0-5 points) : Expliquez dans quelle mesure la possibilité d'accéder financièrement à la formation et aux services de conseil est pertinente dans la perspective de la stratégie de transition écologique. Par exemple, si un plan de développement ou une idée est déjà en place, mais que l'argent pour le mettre en œuvre manque, ou si l'adhésion au projet est une opportunité de formation pour remettre en question les stratégies possibles qui peuvent être activées.

IMPACT (0-5 points) : une estimation de l'impact tangible sur l'organisation candidate et/ou sur son processus d'écologisation.

En cas d'ex-aequo, la priorité sera donnée aux organisations qui ont participé à un plus grand nombre d'activités dans le cadre du projet GreenBoost4WISEs.

Les candidatures seront évaluées par un comité de sélection composé d'un représentant de chaque partenaire national de GreenBoost4WISEs.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

Tous les candidats seront informés du résultat du processus d'évaluation dans les 22nd d'octobre 2024.

Le résultat de l'appel sera publié sur le(s) lieu(x) de publication de l'appel (site web du projet, site web des partenaires nationaux), y compris les noms légaux et les pays des 60 organisations bénéficiaires. Les candidats seront informés du résultat de l'appel par courrier électronique. Les candidats, au-delà du nombre de 60, qui ont réussi la procédure de sélection sont placés sur une "liste de réserve".

Plaintes

Les candidats désireux de déposer une plainte doivent suivre la procédure décrite ci-dessous. Veuillez noter qu'une plainte ne peut être déposée que si l'on pense que le rejet de la candidature est fondé sur une erreur dans la procédure de sélection. Les plaintes sont soumises aux conditions suivantes :

- Les plaintes doivent être soumises au moyen d'un formulaire fourni par le projet GreenBoost4WISEs sur demande par courrier électronique à l'adresse info@evtnetwork.it et doivent être remplies en anglais uniquement.
- Les plaintes doivent être limitées aux aspects procéduraux et non au bien-fondé de la demande.
- Une seule demande par candidature sera prise en considération. La demande ne peut pas faire référence à l'évaluation de demandes soumises par d'autres candidats ou dans le cadre d'appels différents ou antérieurs.
- La note obtenue à la suite d'une réévaluation peut être inférieure à la note initiale.
- Toutes les demandes de réexamen seront traitées de manière confidentielle. La date limite de réception des plaintes est fixée à trois jours après la publication des résultats. Les plaintes seront examinées dans un délai de quinze jours calendaires à compter de leur réception. Si un délai supplémentaire est nécessaire, le partenariat GreenBoost4WISEs en informera le demandeur par courrier électronique.

Suivi et rapports

- L'accord sera signé par les partenaires de GreenBoost4WISEs qui gèrent les fonds en cascade, c'est-à-dire le soutien financier à des tiers (arbeit+, EVT, IIR, ISEN) pour les Wises/SEE récompensés.
- La convention détaillera tous les droits et devoirs de l'organisation sélectionnée et les conditions contraignantes pour que l'organisation reçoive le soutien financier.
- La présentation de la facture et de la preuve de paiement du service acheté pour toutes les activités achetées/souscrites
- La présentation du certificat d'achèvement/de participation délivré par le

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

prestataire.

- La présentation du rapport sur les activités entreprises, y compris l'impact sur l'Organisation et/ou son processus d'écologisation lié aux objectifs de l'appel :
 - 1) Soutenir la coopération transnationale et intersectorielle et l'échange de bonnes pratiques afin de permettre une croissance durable des ESI pour faire face à la transition verte ;
 - 2) Perfectionnement et formation du personnel et de la direction des WISE pour rendre leurs opérations plus écologiques ;
 - 3) Encourager l'adoption de mesures durables et de solutions innovantes ;
 - 4) Favoriser la coopération entre les WISE et les autres acteurs concernés

Traitement des données et liste de contacts

Traitement des données (article 13 de l'AG Confidentialité et sécurité) Les données incluses dans les formulaires de candidature seront utilisées uniquement dans le cadre du processus d'évaluation de l'appel et pourront être partagées avec les partenaires de GreenBoost4WISEs. Afin de recevoir le soutien financier, les organisations sélectionnées doivent consentir à ce que leurs données soient utilisées pendant toute la durée du projet, y compris avec la Commission européenne et à des fins de communication et de diffusion.

Les données sont conservées pendant toute la durée de vie du projet, plus 5 ans au-delà, conformément à la règle relative aux audits éventuels. Vous pouvez accéder à vos données, les rectifier, demander leur suppression ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits, si vous avez des questions sur le traitement de vos données dans la présente et pour de plus amples informations, veuillez envoyer un courriel :

- Partenaire dirigeant l'appel ouvert :
Consorzio EVT : info@evtnetwork.it
- Coordinateur du projet et points de contact
nationaux : Autriche - Arbeit plus :
clara.moder@arbeitplus.at
- Irlande - ISEN : FionaCallan
programmes@socent.ie

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.



GreenBoost4WISEs



Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

Italie - EVT : info@evtnetwork.it ;

IIR : piera.lepore@ideeinrete.coop

FORMULAIRE DE DEMANDE

LA DEMANDE DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE À L'AIDE DU LIEN GOOGLE FORM

Chaque organisation ne peut soumettre qu'une seule demande et recevra un accusé de réception par courriel de la soumission de la demande.

Avant de remplir le formulaire de demande, veuillez lire attentivement le texte des lignes directrices à l'intention des demandeurs et le formulaire de demande.

Veuillez noter que le formulaire de candidature en ligne prendra environ 30 minutes à remplir et ne sera pas sauvegardé sur votre ordinateur pendant que vous le remplissez.

Il est conseillé aux candidats de préparer leurs réponses hors ligne avant de remplir le formulaire en ligne. Avant de soumettre votre candidature, n'oubliez pas de joindre les annexes demandées.

[La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 septembre 2024 à 13 heures, heure de Paris.](#)

Traitement des données : Les données incluses dans les formulaires de candidature seront utilisées uniquement dans le cadre du processus d'évaluation de l'appel et pourront être partagées avec les partenaires de GreenBoost4WISEs. Pour recevoir le soutien financier, les organisations sélectionnées doivent consentir à ce que leurs données soient utilisées pendant toute la durée du projet, y compris avec la Commission européenne et à des fins de communication et de diffusion.

Si vous souscrivez à l'application, vous vous conformerez à toutes les règles et obligations détaillées dans les lignes directrices, y compris en ce qui concerne le traitement des données.

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

(pour les entités qui n'ont pas participé à la première sélection)

- Représentant légal : nom et prénom *
- Représentant légal : fonction au sein de l'organisation *
- Personne de contact pour cette demande : nom et prénom *
- Personne de contact pour cette demande : fonction dans l'organisation *
- Personne de contact pour cette demande : adresse électronique *
- Veuillez télécharger les annexes demandées ici

Statut, si disponible

Preuve du statut juridique d'entreprise sociale d'insertion ou d'entreprise sociale selon la législation nationale.

DESCRIPTION DE L'ORGANISATION

- Nombre de salariés *
 - <10 employés
 - 10-50 employés
 - 51-249 employés
- Nombre d'employés certifiés comme défavorisés selon la loi nationale.
- Nombre de salariés ayant des besoins d'assistance, mais sans reconnaissance formelle Indiquer le type (par exemple, NEETs, chômeurs de longue durée, etc.) *
- Revenus en 2023*
 - ≤ € 2 m
 - ≤ € 10 m
 - ≤ € 50 m
- Brève description de l'organisation, y compris sa mission *
- Comment définiriez-vous l'état actuel de la stratégie/activité verte de votre

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.



GreenBoost4WISEs



Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

organisation ?

Sélectionnez une catégorie :

- Aucune stratégie/activité de durabilité n'est en place, WISE aimerait acquérir des connaissances et des idées de base.	- Aucune stratégie/activité de développement durable n'a été mise en place, mais certaines idées existent et pourraient être développées.	- Une stratégie/activité de développement durable est en place, mais elle a besoin d'être développée/appuyée.	- Stratégie/activité de développement durable en place, WISE souhaite améliorer, approfondir, évaluer
--	---	---	---

Une seule sélection

- Veuillez détailler/expliciter votre choix *

(uniquement pour les candidats ayant atteint le seuil de 1st)

DONNÉES D'INFORMATION

- Nom légal de l'organisation candidate *
- Personne de contact pour cette demande : nom et prénom *
- Personne de contact pour cette demande : fonction dans l'organisation *
- Personne de contact pour cette demande : adresse électronique *
- Veuillez télécharger les annexes, le cas échéant, ici

(pour tous les candidats)

DESCRIPTION DU BESOIN

- Description de la stratégie/activité de durabilité que vous souhaitez mettre en place/implanter (maximum 700 caractères) *

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.

Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-

ACTIVITÉS

Veillez expliquer dans quelle mesure il est pertinent pour vous de recevoir un soutien financier pour accéder à des formations et à des services de conseil dans le cadre d'une stratégie de transition écologique. PERTINENCE (0-5 points)

Veillez expliquer dans quelle mesure l'activité est susceptible d'avoir un impact tangible sur le processus d'écologisation de l'organisation candidate. IMPACT (0-5 points)

CONCLUSIONS et DÉCLARATIONS

- Confirmez-vous que les informations contenues dans le présent formulaire de demande et ses annexes sont, à votre connaissance, correctes et véridiques ? *
Une seule sélection
 - Oui
 - Non
- Confirmez-vous que vous n'avez pas de conflit d'intérêt à soumettre cette demande et/ou avec l'un des pays bénéficiaires du projet GreenBoost4WISEs. *
 - Oui
 - Non
- Confirmez-vous que vous tiendrez compte des conflits d'intérêts potentiels dans le choix des prestataires de services d'EEP et de conseil ? *
 - Oui
 - Non
- Confirmez-vous que, si vous êtes sélectionné, vous vous conformerez à toutes les règles et obligations détaillées dans les lignes directrices, y compris en ce qui concerne le traitement des données ? *
Une seule sélection
 - Oui
 - Non
- **Merci d'avoir soumis votre candidature**
Vous recevrez un accusé de réception de votre demande par courrier électronique. Si vous avez des questions, veuillez contacter

Partenaire menant l'appel ouvert :

Consorzio EVT : info@evtnetwork.it

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.



Convention de subvention : SMP-COSME-2022-SEE-01-
Coordinateur du projet et points de contact nationaux :

Autriche - arbeit plus : clara.moder@arbeitplus.at

Irlande - ISEN : Fiona Callan : programmes@socent.ie

Italie - EVT : info@evtnetwork.it ; IIR : piera.lepore@ideeinrete.coop

SOUMETTRE

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de la Commission européenne. Ni l'Union européenne ni la Commission européenne ne peuvent en être tenues pour responsables.